



**MAIRIE DE BOUSSENS**  
**31360**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de Convocation :</b> <b>04 novembre 2020</b>
<b>Nombre de Conseillers</b> en exercice : 15 présents : 12
<b>Nombre de voix</b> Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 9.11

L'an **deux mille vingt** et le **12 novembre**, à **18 h.30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents** : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes SANDY, AGUILA.

**Absents excusés** : M. LIVOTI (proc. à M. SANS), M. EVIN (proc. à Mme AIMONE-CAT), Mme COURTOUX (proc. à M. DESHONS)

**Secrétaire de séance** (art L2121-15 CGCT) :  
**Monsieur Joël ROQUEBERT**

**Objet : Élaboration du Schéma Communal d'Assainissement Pluvial**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en préambule à l'élaboration du Schéma Communal d'Assainissement Pluvial, une convention de contribution technique et financière doit être signée avec Réseau31, Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne.

Le coût total de l'opération s'élève à 60 096.12 € HT, la participation estimative de la Commune de Boussens sera de 19 390.62 €. Monsieur le Maire précise que cette participation pourra être revue à la baisse.

Il sollicite l'autorisation de signer cette convention.

**Ouï**, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'accepter** de participer à l'élaboration du Schéma Communal d'Assainissement Pluvial dans les termes cités plus haut ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette affaire ;
- **d'inscrire** la dépense sur le Budget Communal 2021

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **17 novembre 2020**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **16 novembre 2020**

Le Maire,  
Christian SANS

